

N° SIRET : 26190680400016
Etablissement : CCAS DAMPNIAT
Budget : DAMPNIAT

COMPTE ADMINISTRATIF
Année 2022
Page n° 1

Département : CORREZE
Poste Comptable : TRESORERIE DEBRIVE MUNI
Date d'Édition : 30/03/2023

Accusé de réception en préfecture
019-211906805-20230328-CA-2022-CCAS-BF
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023

DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 28/02/2023 à 18 heures 15

Nombre de membres en exercice 14
Nombre de membres présents 10
Nombre de suffrages exprimés 11
VOTES : Contre =0 Pour =11 Abstentions =0
Date de convocation : 20/03/2023

municipal
Le Conseil D'administration réuni sous la présidence de Pierre BEYNET
délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Jean-Pierre BERNARDIE, Président, cette personne s'étant retirée au moment du vote,
après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		4 149,74	3 000,00		3 000,00	4 149,74
Opérations de l'exercice	5 344,74			3 000,00	5 344,74	3 000,00
TOTAUX	5 344,74	4 149,74	3 000,00	3 000,00	8 344,74	7 149,74
Résultats de clôture	1 195,00				1 195,00	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	5 344,74	4 149,74	3 000,00	3 000,00	8 344,74	7 149,74
RESULTATS DEFINITIFS	1 195,00				1 195,00	

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,
aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

BEYNET Pierre, OVTCHARENKO Sophie, GALLAND Laurent, GODARD Richard, POMPIER Françoise, CHABOT Caroline, MARTY Patrice, MERAUD Mélanie, MARGERIT Jean Michel, POIRIER Aurélie.
Absents excusés: PEREIRA Ludovic, RAYNAL Evelynne, PEJOINE-MAGNAUDET Roxane (pouvoir à P.Beynet).

Cachet :



Pour expédition conforme,

Le Président,
L'adjoint délégué,
Pierre BEYNET